



Organisme de Formation du CDOS d'Isère

Guide d'informations détaillé

L'organisme de formation propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés d'associations et des particuliers en projet de création.

PUBLICS VISÉS :

Toute personne, physique ou morale, peut bénéficier de nos formations :

- Dirigeants bénévoles élus
- Adhérents bénévoles
- Salariés d'associations et volontaires
- Agents territoriaux
- Particuliers
- Demandeurs d'emploi
- Collectivités Territoriales
- Indépendants
- Porteurs de projet

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux que nous utilisons sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, que les formations soient organisées dans nos locaux ou sur le territoire.

A partir du 1er septembre 2020, certaines seront peu à peu disponibles pour les personnes en situation de handicap moteur, visuel, auditif ou mental. Le pictogramme associé à un type de handicap sera présent à côté du nom d'une formation.

PRÉ-REQUIS :

Les prérequis nécessaires à l'entrée en formation dépendent de chacune d'elles et sont précisés sur le site <https://www.cdos-isere.fr/formations/>

OBJECTIFS :

Les objectifs de nos formations sont multiples :

- Certaines sessions ont pour but de former les stagiaires aux connaissances essentielles à acquérir sur un sujet donné : le détail sur le site <https://www.cdos-isere.fr/formations/>
- D'autres sessions, professionnalisantes, visent l'acquisition de compétences spécifiques nécessaires à la mise en place opérationnelle d'un projet personnel ou collectif : le détail sur le site <https://www.cdos-isere.fr/formations/>

DURÉE :

La durée de nos formations varie de 2 heures à plusieurs jours en fonction de la thématique et des objectifs poursuivis. Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site <https://www.cdos-isere.fr/formations/>

MODALITÉS ET DURÉE D'ACCÈS :

Afin de participer à nos formations nous vous invitons à suivre les étapes ci-dessous. Les inscriptions sont closes 3 jours (72 heures) avant la date et l'horaire du début de la formation souhaitée :

1 / Effectuer une demande d'information :

Vous avez la possibilité d'utiliser 3 moyens différents :

- utiliser le formulaire présent sur la page descriptive de chacune de nos formations
- envoyer un courriel à isere@franceolympique.com
- téléphoner au 04 38 24 03 60

2 / Confirmer son souhait d'inscription :

Après avoir pris connaissance des informations liées à votre demande, vous êtes invités à confirmer votre souhait d'inscription en vous inscrivant à la formation dédiée sur le site <https://www.helloasso.com/associations/cdos-isere>.

En validant cette inscription, vous attestez avoir pris connaissance des éléments ci-dessous, disponibles sur le site internet de l'association : livret d'accueil du stagiaire, Conditions Générales de Vente, Règlement Intérieur : <https://www.cdos-isere.fr/lorganisme-de-formation/>

Au cours de cette phase, le responsable de l'organisme de formation, ou un formateur en particulier, peut être amené à vous contacter par téléphone. En effet, en fonction des informations récoltées dans la seconde fiche, le contenu d'une formation peut ne pas répondre à vos attentes ou votre besoin. C'est ainsi qu'il peut être envisagé de vous orienter vers une autre formation avant de pouvoir suivre celle souhaitée, ou vous exempter de certains modules si nous jugeons ensemble que vous avez déjà les connaissances et compétences visées.



La fiche de renseignements administratifs et d'étude de vos besoins / attentes comprend une partie spécifique aux besoins techniques et pédagogiques associés à votre situation de handicap. Un entretien avec le référent handicap de notre Organisme de Formation aura également lieu si besoin.

3 / Valider son inscription :

La validation d'inscription reçue automatiquement par le site <https://www.helloasso.com/associations/cdos-isere> fait office d'inscription définitive à une formation inscrite dans le programme « bénévoles ».

Dans le cadre d'une formation professionnelle, le devis signé pour une formation donne lieu à l'édition d'une convention de formation. Une fois signée, votre inscription est terminée.

TARIFS :

Les tarifs de nos formations varient en fonction des objectifs poursuivis et de votre profil :

Tarifs des formations :

- 1- De 15 à 30 € par personne pour le module de 2 à 3h,
- 2- 80 à 200€ par personne pour une formation à la journée.

MÉTHODES MOBILISÉES :

Nos formations sont organisées en présentiel, à distance ou en format hybride.

Pendant nos formations, plusieurs méthodes pédagogiques sont utilisées : transmissive, de groupe ou de projet. Plusieurs outils sont mobilisés comme des présentations power point, des études de cas, des échanges d'expériences...

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Les stagiaires qui participent à nos formations sont évalués de plusieurs manières en fonction des objectifs poursuivis : tests des connaissances acquises par quizz ou QCM, résolution d'un cas pratique ou analyse d'une situation donnée, tests des compétences acquises en fonction d'un référentiel de certification...

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI :

Certaines de nos formations proposent un accompagnement individualisé qui peut prendre diverses formes : rendez-vous en présentiel ou en visio-conférence, échanges de courriels...

Un forum de coopération et d'entre-aide entre stagiaires avec l'appui du formateur peut également être proposé en fonction de la formation.

MISE A DISPOSITION ET APPROPRIATION PAR LES STAGIAIRES DES RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Pendant et après chacune des formations dispensées par l'OF du CDOS 38, le formateur met à la disposition des stagiaires l'ensemble des supports de cours et les diverses ressources pédagogiques, par l'intermédiaire d'un lien de partage ou envoi par mail.

Les supports de cours se présentent le plus souvent sous la forme d'un Powerpoint classique ou sous la forme CANVA, plus intuitive et dynamique. Les ressources pédagogiques sont de plusieurs sortes : fiches techniques, articles de loi, textes d'auteurs, fiches d'auto-diagnostic, documents officiels, jurisprudence...Elles sont utilisées à plusieurs moments d'une session de formation par le formateur et par les stagiaires ce qui favorise l'appropriation par ces derniers.

L'OF du CDOS 38 met également à la disposition des stagiaires des ressources documentaires issues de plusieurs abonnements contractés par le CDOS 38. Ces ressources sont disponibles sur demande selon la thématique souhaitée.

Concernant les supports de cours, leur utilisation est réglementée au sein de la convention de formation professionnelle signée entre le CDOS 38 et le stagiaire.

CONTACTS :

Pôle formation du CDOS 38 aux coordonnées suivantes :

Lauranne Guiot Lemoine

Responsable Organisme de formation CDOS 38

Tél. : 07 67 07 99 35_

Courriel : lauranneguiot@franceolympique.com

Les documents suivants peuvent être soit consultés au siège de l'organisme de formation, soit consultés et téléchargeables sur notre site Internet www.cdos-isere.fr à la rubrique «L'organisme de Formations » :

- Livret d'accueil
- Règlement Intérieur applicable aux stagiaires
- Conditions Générales de Vente